

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992
Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 mars 2021,
SICAV RENDEMENT informe ses actionnaires qu'elle règle, au titre de l'exercice 2020 et **à compter du 26 mars 2021** :

un dividende de 4,941 dinars par action.

Ce dividende est payable à tous les guichets de la BANQUE DE TUNISIE.

OPTION

Il est réservé la faculté de réinvestir en actions SICAV RENDEMENT le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.